Frasne
...plein la vie !

ARRÊTÉ MUNICIPAL DE POLICE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

rue de la gare

VU le Code de la Route ;

VU l'arrêté du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I - huitième partie -signalisation temporaire) approuvée par les arrêtés interministériels des 5 et 6 Novembre 1992 ;

VU l'arrêté n° 1159 du 26 Avril 2004 accordant délégation de signature en matière d'exploitation des routes départementales - Police de circulation ;

Considérant que pour permettre le bon déroulement des travaux de raccordement fibre électricité par l'entreprise SNCTP / ENEDIS et d'assurer la sécurité des usagers

- ARRETE -

ARTICLE 1er :

du **16/11/2026** **au** **11/12/2026**

La circulation dans la rue de la gare au niveau du n°33 sera alternée par feux tricolores pour une durée de 5 jours pendant la période indiquée à l'article 1er

La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée le 06 novembre 1992. Elle sera mise en place par le demandeur.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera affiché en mairie.
Monsieur le Maire de la commune de Frasne - Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Doubs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Frasne, le 02/11/2026

Le Maire,
Philippe ALPY

Par délégation du Maire
le 1er Adjoint
Bruno TROUTTET

MAIRIE DE FRASNE (Doubs) 25560

Diffusion :
SDIS
Gendarmerie
demandeur
Mairie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☑

Nom : MR COLIN Prénom : Romain
Dénomination : SNCTP Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011
Code postal 69134 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France
Téléphone 0684832542 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : snctp-dole-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☑

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue de la Gare
Code postal 25560 Localité : FRASNE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : TERRASSEMENT 15M EN TRAVERSEE DE ROUTE TRVX ENEDIS
N° de chantier délivré par la Collectivité [0] :
Date prévue de début des travaux : 16/11/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 5

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 Date de début de réglementation 16/11/2026
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☑ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☑ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

[0] N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers ☐	véhicules légers ☐	véhicules légers ☐
poids lourds ☐	poids lourds ☐	poids lourds ☐

Vitesse limitée à : ☐☐ km/h

Itinéraire de déviation *(à préciser par sens)* :

.....

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☑ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

.....

Code postal ☐☐☐☐☐ Localité : Pays :

Téléphone ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ☐☐☐

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500ème ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème ☐

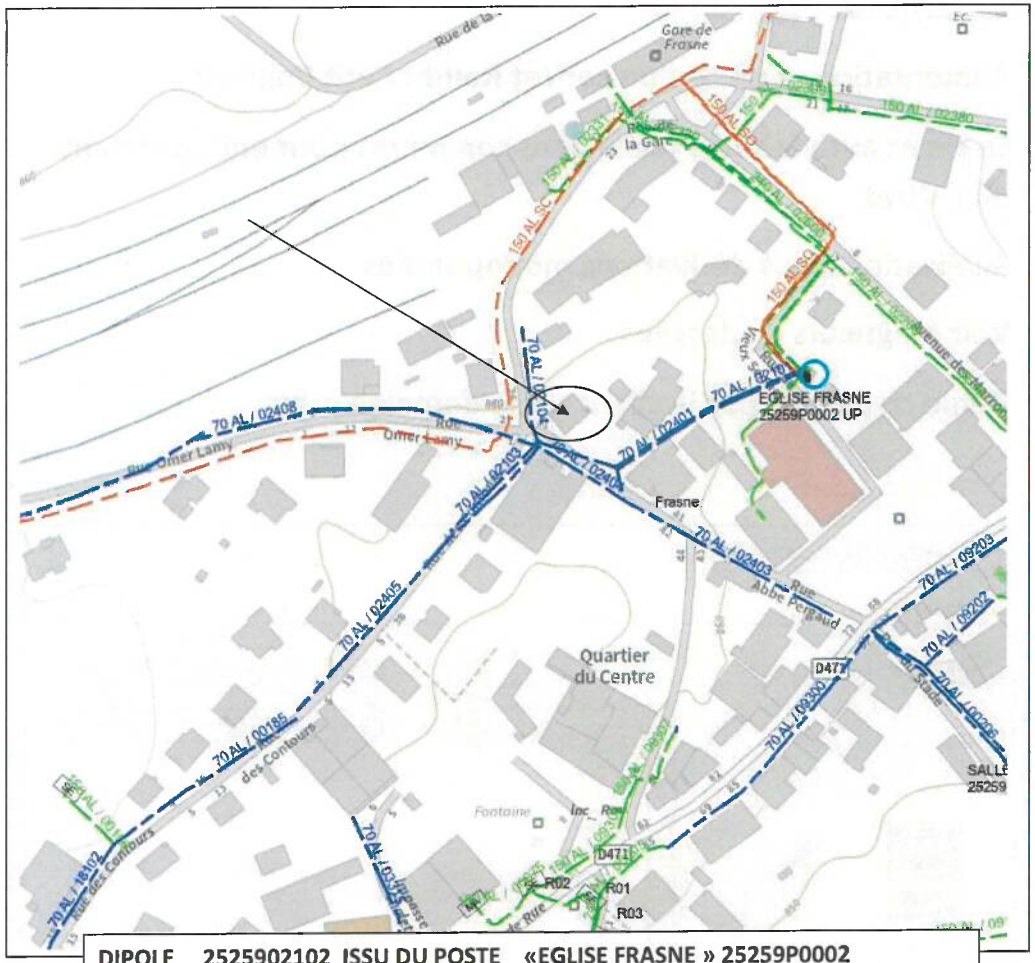
J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☑

Fait à : DARDILLY CEDEX Le : 29 10 2026

Nom : COLIN Prénom : Romain Qualité :

Signature certifiée Sogelink

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.



DIPOLE 2525902102 ISSU DU POSTE «EGLISE FRASNE » 25259P0002

PLAN 2

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

AGENCE INGENIERIE TRAVAUX
DR - ALSACE FRANCHE-COMTÉ
Site de Pontarlier

Conformément à la loi du 3 janvier 2003 relative aux marchés du gaz et de l'électricité et au service public de l'énergie, les informations contenues dans ce document doivent rester confidentielles et toute divulgation à d'autre fins que celles décrites aux articles 49 et 50 du décret du 29/07/27 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie, peut être condamnable.

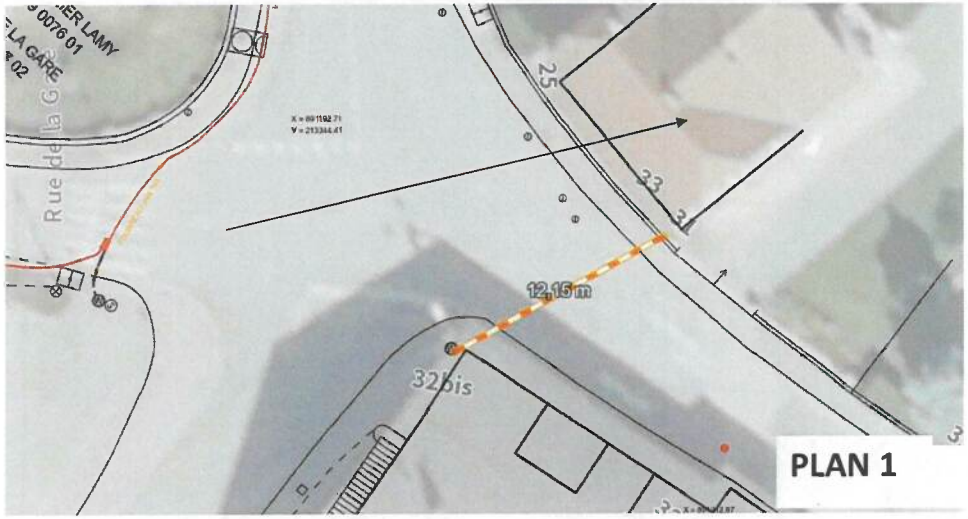
échelle

Plan n°1 : 1 / 378ème
Plan n°2 : 1 / 1890ème

N° d'affaire ENEDIS : RAC-AFC-26-002756

ANDRE Valentin , 33 rue de la gare 25560 FRASNE

INTERLOCUTEURS :	NOM	Téléphone	Adresse mail
Maître d'ouvrage ENEDIS	Anne-France Liard	06.65.84.28.36	anne-france.liard@enedis.fr
Maître d'œuvre	**Cédric PRITZY**	**06.15.56.80.32**	**cedric.pritzy@enedis.fr**



PLAN 1





TRAVAUX A REALISER :

Dépose du branchement aérien

Réalisation d'un branchement aéro souterrain en 95AL sur dipôle 2525902102 , 12m de T2.

Alimentation et pose d'un coffret Rembt Petit Collectif

Le client aura fait une niche dans son muret pour encastrement du coffret

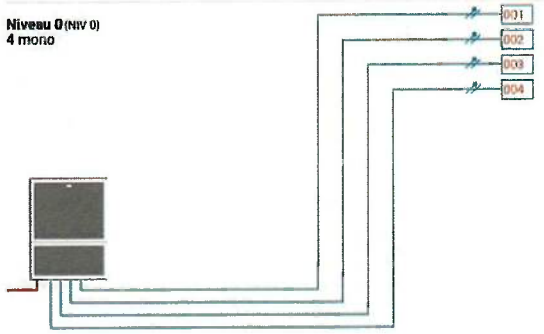
Réalisation des 4 dérivations monophasées

Voir longueurs ci -dessous

Génie civil remis par le client sur le domaine privé

3. SCHÉMA D'IMPLANTATION

Colonne A1



Client	Puiss. de dimension * (kVA)	L(m)	Câble
001	9 MONO	22	CU 25²
002	9 MONO	18	CU 25²
003	9 MONO	14	CU 16²
004	9 MONO	12	CU 16²

Outlook

TR: demande d arrêté de circulation 33 rue de la gare

À partir de Mairie Frasne <mairie@frasne.fr>
Date Jeu 29/10/2026 16:15
À TROUTTET Bruno <bruno.trouttet@frasne.fr>; Robin Barthelet <robin.barthelet@frasne.fr>

2 pièces jointes (3 Mo)
aps ANDRE Valentin.pdf; DA_803711826.pdf;

Océane DELHOSTE
Secrétaire générale de mairie
Mairie de Frasne
06 47 96 06 20
www.frasne.fr

De : COLIN Romain <romain.colin@rogermartin.fr>
Envoyé : jeudi 29 octobre 2026 16:01
À : Mairie Frasne <mairie@frasne.fr>
Objet : demande d arrêté de circulation 33 rue de la gare

Bonjour

Les travaux n'ont pu être effectués aux date prévu , serait-il possible de me refaire un arrêté de circulation aux dates demandés

Bien cordialement

Romain COLIN
Conducteur de Travaux

+33 3 81 58 99 88
+33 6 84 83 25 42
romain.colin@rogermartin.fr

rue des Salines
25480 ECOLE-VALENTIN